



Implantation aire de stationnement

Par **ABNAUTILUS**, le 17/02/2015 à 13:03

bjr

as t on le droit d implanter des places de stationnement en zone rouge

Par **goofyto8**, le 17/02/2015 à 13:22

[citation] en zone rouge[/citation]

? ?

J'ai l'impression que cette question aurait davantage sa place en rubrique Code de la route

Par **ABNAUTILUS**, le 17/02/2015 à 13:24

C EST UNE AIRE DE STATIONNEMENT DE CAMPING CAR EN ZONE CLASSEE ROUGE
AU PPR

Par **moisse**, le 17/02/2015 à 15:20

Hello @abnautilus,

Seuls les habitants du littoral maritime connaissent le zonage issu des plans de préventions

des risques de submersion.

Ce zonage peut varier dans le temps selon les travaux effectués. En outre les aléas peuvent eux-aussi varier de modéré à fort.

C'est donc la commune qui vous indiquera si vous pouvez aménager une zone d'accueil pour camping-car, car au delà de 6 véhicules un permis d'aménager est indispensable.